Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260427-DEL202632-DE

DEPARTEMENT
DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT
DE QUIMPER

EDERN

Date de convocation
21 avril 2026

Date d'affichage de la convocation :
21 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19

DEL-2026-32

OBJET

SUBVENTION SORTIE SCOLAIRE ECOLE SAINT EXUPERY

VOTE

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, maire

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Pierre-Yves CHOSSEC, Solenn CŒUR – LE MEUR, Stéphanie CORRE, Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Camille GUILLOUX, Pierre-Alain FEREC, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Samuel LARDEUX, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Patrice RANNOU, Maryline RIVIERE, Christelle TREUT

Dominique DILOSQUET a été nommée Secrétaire.

Mr Biger a prévu un séjour pour les classes de CM1 et CM2 (2' élèves) : Séjour surf au village des pêcheurs à Treffiagat du 30 mars au 3 avril 2026.

Les compétences travaillées avant et pendant le départ : français (oral et écrit), mathématiques (préparation du voyage), enseignement moral et civique, sport, sciences et technologie, éducation aux 1ers secours.

Coût du séjour : 10 466,32€ soit 436€/enfants

L'APE contribue pour un montant de 1000€ et il est prévu une vente de gâteaux pour 500€, une participation des entreprises à hauteur de 1000€.

Le coût du transport est pris en charge par la commune : 658€

Il est proposé de contribuer à ce séjour pour un montant de 30€/enfant, ce qui fait 720€ de subvention.

Le Conseil Municipal décide de verser une participation de 30 €/enfant.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN